



Votre partenaire fiable sur la route.



N° de téléphone
+32 2 729.69.79

Numéro général
(Belgique & UE)

Kia Assistance offre une assistance dépannage 24h/24 et 7j/7
dans toute l'Europe. Un simple appel à notre centrale d'alarme
suffit pour obtenir de l'aide, où que vous soyez.

1 En Belgique & GD de Luxembourg

- Assistance technique sur place
- Remorquage vers un garage Kia agréé de votre choix (si le véhicule ne peut pas être remis en état sur place)
- **Véhicule de remplacement jusqu'à 5 jours** calendaires en cas d'intervention de la dépanneuse
- Transport des passagers non blessés vers le domicile ou le lieu de stationnement du conducteur
- Les remorques et caravanes sont couvertes si elles sont attelées au véhicule Kia (poids total max.: 3.500 kg). En cas de panne du véhicule, la remorque ou la caravane sera également remorquée. L'assistance ne s'applique pas en cas de panne de la remorque ou de la caravane elle-même

2 À l'étranger (Europe)

- Assistance technique sur place
- Remorquage vers le garage Kia le plus proche (max. 375 €)
- **Réparation < 5 jours:**
assistance jusqu'à max. 750 €, au choix:
 - Frais d'hôtel (chambre + petit-déjeuner)
 - Transport de remplacement + transport pour 1 personne afin de récupérer le véhicule
 - Location de voiture (cat. A/B) jusqu'à 5 jours calendaires
- **Réparation > 5 jours:**
 - Rapatriement du véhicule (incl. remorque/ caravane jusqu'à 3.500 kg poids total de l'ensemble si attelé au véhicule)
 - Rapatriement des passagers par train (1^{ère} classe), avion (éco, si >1.000 km), ou voiture de location (cat. A/B)
 - Aucun véhicule de remplacement prévu à l'arrivée en Belgique & Luxembourg
 - Frais d'envoi des pièces détachées
 - Frais de gardiennage en attendant le rapatriement

3 Informations importantes

- **Valable** pour tous les véhicules Kia neufs vendus par Kia Belgium NV/SA, **jusqu'à 24 mois** après la première mise en circulation
- Également valable pour les véhicules ayant bénéficié d'un entretien reconnu dans le réseau officiel Kia (max. 3 interventions/an) (à partir du 5^e jour après l'entretien jusqu'à 12 mois après l'entretien effectué)
- Les remorquages à la demande des autorités et les interventions rapides (autoroute) avec signalisation possible ne sont pas couverts (FAST, SIABIS, Police)
- Les conditions générales et l'aperçu de la couverture se trouvent à la fin de votre carnet de garantie

4 Que signifie une panne ?

- Panne mécanique ou électrique
- Crevaison
- Erreur de carburant / panne sèche
- Batterie EV déchargée
- Véhicule verrouillé
- Accident
- (Tentative de) vol
- Incendie
- Vandalisme
- Bris de glace

Que devez-vous avoir sous la main lors de l'appel ?

- Numéro de châssis
- Plaque d'immatriculation
- Localisation du véhicule
- Description du problème
- Numéro de téléphone où vous êtes joignable
- Modèle et couleur
- Kilométrage

